

R. GUILLOTEAU

Notaire

Le 22 janvier 1947

LA CHAPELLE - D'ANGILLON

(CHER)

TELEPHONE 5

COMPTE CHEQUES POSTAUX

PARIS : 885-42

Le notaire soussigné atteste que Mme Pauline Isabelle Vannier, sans profession à la Chapelle d'Angillon, veuve non remariée de M Léon Jean Baptiste Lauverjat, propriétaire de divers immeubles à la Chapelle d'Angillon rue du Château et route de la Gare, sinistrés par faits de guerre le 18 juin 1940 est dé cédée en son domicile à la Chapelle d'Angillon le 1 janvier 1947, et qu'elle a laissé pour seule héritière, Mlle Marie Marthe Lauverjat, sans profession à la Chapelle d'Angillon, sa fille unique née de son mariage avec M Léon Lauverjat sus nommée, et sa co propriétaire indivise des immeubles sinistrés dont il est parlé plus haut

Il atteste en outre que Mlle Marie Marthe Lauverjat se trouve actuellement seule seule ayant droit à toutes indemnités dues pour dommages de guerre relativement aux immeubles en question



[Handwritten signature]